

Décision portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle E (Informatique, Statistiques et Calcul scientifique), emploi-type Technicien-ne d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information, session 2023, dans les académies de BORDEAUX, MONTPELLIER et TOULOUSE.

Le président de l'Université Toulouse Capitole,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 29 mars 2023 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale et des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies de BORDEAUX, MONTPELLIER et TOULOUSE, au titre de l'année 2023 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle E (Informatique, Statistiques et Calcul scientifique), emploi-type Technicien-ne d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information, au titre de l'année 2023, dans les académies de BORDEAUX, MONTPELLIER et TOULOUSE :

Madame DULION-FABARON Anne, attachée d'administration de l'état hors classe, présidente, Université Toulouse 1 Capitole, Toulouse.

Monsieur GOUINAUD Christophe, ingénieur de recherche hors classe, vice-président, Rectorat de l'académie de Bordeaux, Bordeaux.

Monsieur PARKER David, ingénieur de recherche de 2ème classe, expert, Université Toulouse 3 Paul Sabatier, Toulouse.

Monsieur COLNAY Stéphane, ingénieur d'études hors classe, Université Bordeaux Montaigne, Bordeaux.

Monsieur DELPOUX Christophe, ingénieur d'études de classe normale, Université Toulouse 3 Paul Sabatier, Toulouse.

Monsieur DEON Jean-François, ingénieur d'études hors classe, Rectorat de l'académie de Toulouse, Toulouse.

Madame JUERS Céline, technicienne de recherche et de formation de classe normale, Rectorat de l'académie de Montpellier, Montpellier.

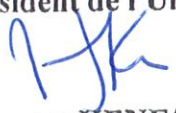
Madame CLAUSTRE BARBANERE Isabelle, ingénieure d'études hors classe, suppléante, Université Toulouse 1 Capitole, Toulouse.

Madame CORREGE Viviane, ingénieure d'études hors classe, suppléante, Université Toulouse 3 Paul Sabatier, Toulouse.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Toulouse, le 02 mai 2023

Le Président de l'Université,


Hugues KENFACK

